



Commande de stickers autocollants

L'abonné N° d'abonné			
Entreprise :			
Enseigne :			
Adresse :			
Cp: ville			
Tél: fax:			
Siren			
Quantité	libellé	Prix unitaire	Montant ht
	Stickers autocollants FNIP		
	Supplément transport pour les Dom-Tom	7.00 €	
		Tva 19.6 %	.
		Total T.T.C.	.

Tarif :

Ce tarif est valable pour tous les abonnements forfaits. ou les abonnements annuels

Les commandes doivent se faire directement chez BGD qui se charge de livrer et de facturer les prestations.

Par 5 000 et plus : 0,055 Euros HT l'unité = 55 Euros HT le mille = 275,00 Euros HT franco
Par 1 000 et plus : 0,086 Euros HT l'unité = 86 Euros HT le mille = 86,00 Euros HT + 10 Euros de frais d'envoi
Par 500 et plus : 0,095 Euros HT l'unité = 47,50 Euros HT les 500 + 10 € h.t. de frais de conditionnement et d'envoi.
Par 100 et plus : 0,15 Euros HT l'unité = 15,00 Euros HT les 100 + 10 € h.t. de frais de conditionnement et d'envoi.
Au-delà de 5 000 stickers il sera facturé 50 Euros HT le mille supplémentaire.

Commandes :

Les commandes doivent se faire directement chez BGD qui se charge de livrer et de facturer les prestations.

Conditionnement : en rouleau

Mode de paiement :

- A la commande avec un chèque du montant TTC
- > Contre remboursement. Coût du contre remboursement 8 euros ht. à votre charge
-

Conditions d'utilisation :

Les stickers, vignettes ou autocollants FNIP ne peuvent être apposés que sur les factures, appel de loyer, de charges, conditions générales de vente, les bons de transports, commandes, livraisons, site Internet de votre entreprise. Aucune autre reproduction de notre logo ou nom commercial n'est autorisée.

Fait à Le

L'adhérent

(nom du signataire)

Siège Social